



Déclaration du Bénin pour la région africaine

75^{ème} session du comité régional de l'OMS pour l'Afrique

Date : 27 août 2025

Point 07 de l'ordre du jour provisoire

DOCUMENT TECHNIQUE

Cadre régional pour la mise en œuvre accélérée du Plan d'action mondial pour la santé bucco-dentaire : combattre les affections bucco-dentaires dans le cadre de la lutte contre les maladies non transmissibles afin de converger vers la couverture sanitaire universelle et la santé pour tous d'ici à 2030 (Document AFR/RC75/4)

Mme la Présidente,

1. Le Bénin félicite le secrétariat pour l'élaboration d'un Cadre régional pour la mise en œuvre accélérée du Plan d'action mondial pour la santé bucco-dentaire 2023–2030.
2. Ce document présente un état des lieux peu reluisant montrant une forte prévalence des affections bucco-dentaires : 42 % de la population africaine et un sous financement important : avec des dépenses publiques inférieures à 1 USD par habitant, contre 50 USD au niveau mondial.
3. Le Bénin présente des défis similaires à ceux de la région africaine et les affections bucco-dentaires constituant un défi majeur de santé publique dans notre pays.
 - C'est pourquoi nous avons intégré les soins bucco-dentaires au paquet d'activités des formations sanitaires et que nous organisons chaque année des missions de consultations foraines pour la détection et la prise en charge des maladies bucco-dentaires,

- Nous avons aussi déployé à travers le pays, depuis 2021, 21 chirurgiens-dentistes et mise en formation des Techniciens supérieurs en odontologie pour améliorer l'accès et l'offre des soins bucco-dentaires dès 2023.
 - Par ailleurs plus de 500 agents de santé communautaires ont été formés sur le Noma qui est désormais reconnu comme maladie tropicale négligée et les maladies bucco-dentaires ont été intégrés au système de surveillance intégré de routine.
4. Les chantiers actuels en matière de santé bucco-dentaire concernent l'élaboration d'un plan stratégique national de santé bucco-dentaire, le renforcement des soins de santé primaires en y intégrant systématiquement les interventions de santé bucco-dentaire, conformément au WHO-PEN, le développement des ressources humaines par la formation, la délégation et le partage de tâches avec les agents de santé communautaires.
 5. Fort de tout ce qui précède, le Bénin réaffirme son engagement à mettre en œuvre ce Cadre régional et appelle à une solidarité africaine et internationale accrue pour mobiliser les ressources nécessaires.

Je vous remercie de votre aimable attention.